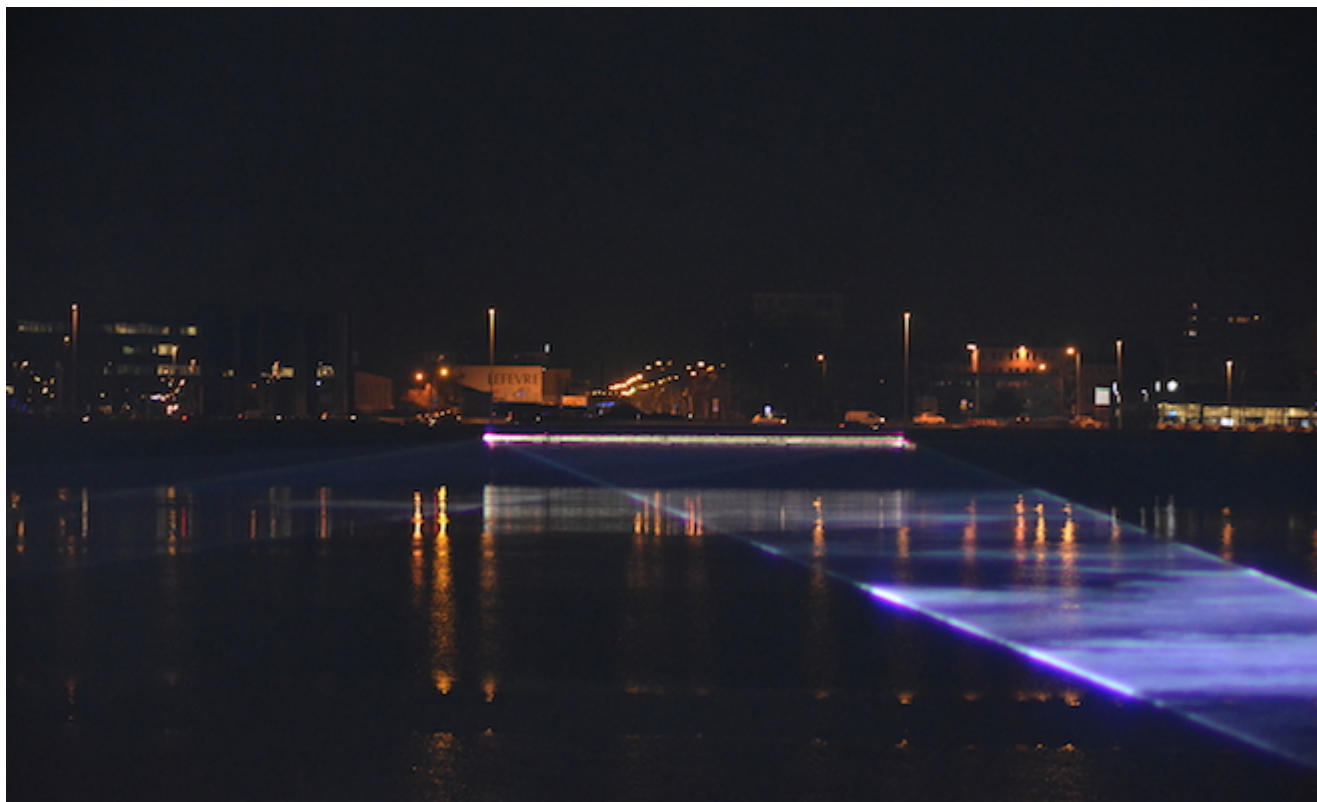


Métropole | Pont Simone Veil : un certain redémarrage



Dans un communiqué de Bordeaux Métropole « MM Bobet, président, Nicolas Florian, maire de Bordeaux, vice-président, Clément Rossignol Puech, maire de Bègles, vice-président et Jean-Jacques Puyobrau, maire de Floirac, conseiller métropolitain délégué, ont pris connaissance avec satisfaction des décisions émises par la cour administrative d'appel de Bordeaux

Celle-ci vient d'annuler " le jugement du tribunal administratif et d'homologuer l'avenant signé le 5 mars 2019 entre Bordeaux Métropole et le groupement d'entrepreneurs en charge des travaux du pont Simone-Veil.

« L'accord de médiation prévoit que :

. l'entreprise de travaux publics Razel-Bec, filiale du groupe Fayat, termine les ouvrages sur les deux rives de la Garonne ; c'est aujourd'hui le cas depuis la mise en service de la nouvelle trémie en rive gauche,

. Bordeaux Métropole puisse librement repasser un marché public pour finir le pont,

. le groupe Baudin Chateaufort termine la réalisation de la charpente métallique de l'ouvrage.

« Avec un appel d'offre déjà en cours, le redémarrage des travaux est programmé au printemps 2020, la mise en service du pont étant prévue pour début 2024. »

